

— THAT IS THE QUESTION ... —

Est-ce que ça vaut le coup de se lancer dans la "grande aventure" de la publication d'un bulletin régional APMEP ? Est-ce qu'on en a les moyens ? Y aura-t-il des articles en nombre suffisant ?

Avant de répondre à toutes ces questions, lire les deux articles : "LE COUT DE L'INFORMATION" ET "DU COTE DU SUD-OUEST".

ABONNEMENT (4 n° par an) : 20 FRANCS (*)

NOM :
ADRESSE :

Désire m'abonner pour 1 an au "PETIT VERT"
Joindre règlement à l'ordre de l'APMEP-Régionale Signature
de Lorraine . CCP 1394-64 U NANCY.

(*) L'abonnement est GRATUIT pour les adhérents APMEP.

LE PETIT VERT
(BULLETIN DE LA REGIONALE APMEP LORRAINE)

Directeur de la publication : Jacques VERDIER

N° CPPAP : en cours N° ISSN : en cours .

Dépôt légal : 1^{er} trim. 1985 .

Imprimé au siège de l'association :

IREM. Faculté des Sciences, Bd. des Aiguillettes. VANDOEUVRE

LE PETIT VERT

BULLETIN DE LA REGIONALE LORRAINE DE L'APMEP

N°1

MARS 1985

ABONNEMENT 20 F
4 N°S PAR AN

SOMMAIRE

Le coût de l'information.....	2
Journées nationales 1986	4
Statistique des adhérents	5
P.A.G.F.	6
Du côté du Sud-Ouest	7
That is the question	8

LE COUT DE L'INFORMATION

Quel est le coût de l'information publiée par l'A.P.M.E.P. ?

Voici quelques chiffres :

- * la feuille de papier imprimée
à l'I.R.E.M., poids environ
5 grammes : 0,16 F
(recto-verso) : 0,23 F
- * l'enveloppe simple, petit format: 0,09 F
- * le timbre, tarif lent : 1,70 F

Pour envoyer 3 feuilles recto-verso, cela revient donc à 2,48 F (dont 68,5% pour le timbre). Pour timbrer cet envoi à nos 280 adhérents, cela nous coûte 695F, dont 476 F de timbres.

On peut faire à moins cher, à condition de transformer notre "prose" en un bulletin périodique. L'affranchissement n'est plus alors que de quelques centimes par numéro (s'il pèse moins de 70 grammes !), soit une somme négligeable ... Quelle économie !

CONDITIONS A REMPLIR

La première : notre publication doit paraître régulièrement, au moins une fois par trimestre. Chaque numéro doit comporter au moins trois articles, un sommaire et une pagination. Ces articles ne doivent pas être des convocations aux A.G., ni de la propagande, ni

des rapports de congrès (sauf s'il s'agit d'analyses ou de commentaires, ni ...).

Il y a également des conditions de forme (assez faciles à remplir) : voir la couverture de ce numéro et les mentions qu'elle propose.

Un certain nombre de formalités administratives restent à remplir :

- * la déclaration de la publication au Tribunal : 5 déclarations sur papier timbré, plus 4 sur papier libre ;

- * l'inscription à la commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP), à laquelle on joint 6 exemplaires du n°1, les statuts de l'association et la réponse à un questionnaire détaillé (procédés de diffusion, etc ...) ;

- * le dépôt légal, avec envoi de 5 exemplaires de chaque numéro paraissant aux Bibliothèques Nationale et Régionale ;

- * le dépôt administratif, avec envoi de 4 exemplaires à la préfecture ;

- * le dépôt judiciaire, avec 2 exemplaires de chaque numéro au Tribunal.

Ces formalités peuvent paraître longues et fastidieuses, mais les PTT n'accorderont pas le tarif de presse si elles ne sont pas remplies.

Les journaux à expédier doivent être triés par l'expéditeur (c'est le "routage") et mis sous bandes (ou sous enveloppes ré-ouvrables).

On peut éditer des "numéros spéciaux" supplémentaires : ils bénéficient des mêmes tarifs postaux préférentiels. ■

JOURNEES NATIONALES A.P.M.E.P. 1986

Notre régionale s'est proposée pour organiser les journées nationales de l'A.P.M.E.P. en 1986 à METZ.

Il faut commencer très sérieusement à y réfléchir:

- * quel thème choisir ? Nous avons déjà, au bureau du 19/1, pensé à quelque chose comme MATH ...science d'avenir, ayant un rapport avec le futur ...
- * Qui ferons-nous venir comme "grands orateurs" ? (ex : A.PROST pour parler du principe des bassins de formation ?)
- * Quelles entreprises associer ? Faut-il contacter des boites comme APPLE ou THOMSON pour faire des démonstrations de micro-informatique ?
- * Comment assurer le logement si les journées doivent encore avoir lieu en Octobre ? Ne faudrait-il pas envisager les premiers jours de septembre ?
- * Etc... Etc... Etc...

Autant de questions sur lesquelles il va falloir apporter des réponses.

C'est pour cela que l'on convoque un "comité élargi" aux bonnes volontés le 11 MAI 1985 à METZ. ■

LIEU D'EXERCICE DES ADHERENTS DE LA REGIONALE :

	54 M.et Mlb.	55 Meuse	57 Moselle	88 Vosges	TOTAL
(au 16/3/85)					
Ecoles primaires	1	-	2	1	4
Collèges	18	4	26	14	62
Lycées	18	3	36	21	78
L.E.P.	-	-	2	5	7
Ecoles normales, écol. supérieures, ...	11	2	3	2	17
Retraités	4	-	2	2	8
TOTAL	52	9	71	45	177
Adhérents dont on ignore le lieu d'ex.	36	5	47	13	101
TOTAL ADHERENTS	88	14	118	58	278

On ignore donc le lieu d'exercice de 36% de nos adhérents.
Sur les "connus", 35% exercent en COLLEGE et 44% en LYCÉES.

Le bureau de 19/01/85 a décidé que l'APMEP ferait quatre propositions de formation pour l'année prochaine: 1) et 2) Elaboration des objectifs pour la classe de seconde, et leur évaluation.

Animateurs : Gabriel BORGER à METZ (Louis Vincent)
Michel BARDY à EPINAL (Lapicque).

3) Le travail de groupe en séquence longue : démarches de recherche sur des problèmes ouverts.

Animateur : Jacques VERDIER à TOMBLAINE (Varoquaux).

4) Journée régionale des mathématiques "de la maternelle à l'université", sur le même principe de fonctionnement que les journées nationales : ouverte à tous les enseignants de math. quel que soit leur niveau d'enseignement (lycée, collège, LEP, fac...) ; ateliers fonctionnant en parallèle :

- les objectifs de l'enseignement des maths au collège (savoir-faire, situations d'apprentissage, évaluation ...)
- les objectifs de l'enseignement des math. en seconde ; le point sur les travaux de la COPREM.
- liaison 3^è/2nde lycée et 3^è/2nde LEP.
- utilisation comparée des différentes calculatrices programmables.
- informatique et mathématique en LEP.

Au groupe de travail "ad hoc" pour discuter des priorités de la formation en math. (groupe réuni le 30/01), les IPR se sont montrés très réticents - c'est le moins qu'on puisse dire - vis à vis des propositions de l'APMEP.

Pour deux raisons principalement :

- les trois premiers groupes s'apparentent plus à de la recherche et de la réflexion qu'à de la "formation" ;
- la 4^è proposition coûterait très cher, et allait "vider" tous les établissements de l'académie pendant une journée.

(suite en bas de la page 7)

DU COTE DU SUD-OUEST...

La régionale de Toulouse édite un bulletin régional paraissant deux fois par an.

A cela s'ajoute une espèce de bulletin rapide, "Le petit vecteur", qui est utilisé comme outil d'information des adhérents : réunions, etc ... Il ne contient aucun article pédagogique ou mathématique.

Tout cela est assez informel ; le principal problème est le coût de l'acheminement, ces bulletins ne remplissant pas les conditions nécessaires à l'obtention du tarif de presse des PTT.

Maintenir un bulletin en état donne cependant beaucoup de travail, d'après les dires du Président de cette régionale.

(suite de la page 6)

Nos propositions ont ainsi été classées en dernier dans l'ordre des priorités.

Le Bureau a alors décidé de proposer la "journée régionale" sans remboursements de frais, ni pour les stagiaires, ni pour les animateurs.

A la mi-mars, nous apprenions que la M.A.F. avait refusé nos trois premières propositions : le critère était uniquement financier, et ne permettait d'accepter que les toutes premières propositions dans chaque discipline. Par contre, la "journée académique" était acceptée, dans les actions "inter-cycles", car elle ne coûterait rien à la M.A.F.

Dernière nouvelle (26/03) : cette action aurait été retirée : Monsieur BOUR, IPR, aurait écrit à Monsieur CHAPEAU, en s'étonnant de voir maintenue une proposition d'action que les IPR avaient fortement contestée et placée au dernier rang des priorités de formation. ■

Jacques VERDIER